

Lou M'essagié de *Belcodène*



Les sourires des petits Belcodénois
pour la rentrée scolaire 2005



Octobre 2005

numéro

55

Bulletin d'Informations Municipales de Belcodène

✕ Horaires de la Mairie

Tous les jours, du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h.
Le Maire est à votre disposition en Mairie toutes les fins d'après-midi, ainsi que les Mardis et Mercredis toute la journée.
 Compte tenu du nombre important de réunions, vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat afin d'éviter toute attente inutile.

Etat Civil

Naissances

Bienvenue à nos 5 nouveaux petits Belcodénois
 Théo PANCARTE né le 27 mai 2005
 Noah CATONI né le 1^{er} juin 2005
 Maëlle LEFÈVRE née le 25 juillet 2005
 Liam DIOUF-VATIN né le 6 août 2005
 Rachel MICHELOTTI née le 29 septembre 2005

Mariages

Avec toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés
 Stéphane NATHIEZ et Virginie BOGI-MELICUCCI, unis le 9 juillet 2005
 Thierry LEANDRO et Valérie OFFMANN, unis le 30 juillet 2005
 Gilbert LONGO et Jacqueline TRUPIANO, unis le 20 août 2005
 Nicolas ALDROVANDI et Delphine OSANNO, unis le 27 août 2005
 Pascal LORANGE et Laurence RODRIGUEZ, unis le 27 août 2005
 Yann RICHARD et Delphine MAURY, unis le 10 septembre 2005

Décès

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées
 Louis FABRE décédé le 13 juin 2005
 Georgette COLLOMB, veuve ISNARD décédée le 31 juillet 2005
 Jean HASS décédé le 7 septembre 2005
 Louise BOYER, veuve MARIAUD décédée le 14 septembre 2005

✕ Sécheresse : la Commune demande l'état de catastrophe naturelle



MAIRIE DE BELCODÈNE

Monsieur le Préfet
 des Bouches-du-Rhône

Belcodène le 14 octobre 2005

Monsieur le Préfet,

A la suite de l'exceptionnelle sécheresse de cette année, des désordres sont apparus sur un certain nombre de constructions situées sur notre commune. Il en est ainsi d'une quarantaine d'habitations de notre village.

Compte tenu des conditions hydrométriques de l'année 2005 (presque pas ou très peu de pluie entre décembre 2004 et fin septembre 2005), la commune projette de déposer un dossier de demande de classement en zone de catastrophe naturelle.

Je vous demande de bien vouloir me faire savoir si d'autres communes ont déposé un dossier dans ce sens et me faire connaître les délais éventuels dont je dispose en cette occurrence.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire, Patrick PIN

✕ Aménagement du virage des Hautes Bastides

Dernièrement, route de Peynier, la DDE a réaménagé le virage des Hautes Bastides sous les anciens bassins pour améliorer la visibilité et créer un cheminement piétonnier.

La visibilité est meilleure, les piétons peuvent circuler en bord de route mais, bien souvent, voitures et deux roues vont trop vite et la sécurité des piétons et des riverains n'est pas ce qu'elle devrait être.

Aussi, pour sécuriser le secteur et éviter le ravinement du talus, la Municipalité prévoit l'aménagement d'un trottoir, la création d'un muret de soutènement, la végétalisation du talus et le réaménagement du point d'eau existant dans le passé.

Ces travaux de sécurité et d'embellissement devraient se concrétiser dans les mois à venir, dès obtention des subventions correspondantes.

Pharmacies de garde

Dimanche 6 Novembre
 Caillac - La Bouilladisse
 04 42 72 37 43

Dimanche 13 Novembre
 Dervaux - Roquevaire
 04 42 04 20 51

Dimanche 27 Novembre
 Giannechini - Le Pilon du Roi
 04 42 82 86 96

Dimanche 11 Décembre
 Jouve - La Bouilladisse
 04 42 62 97 12

Vendredi 11 Novembre
 Blanchet - Auriol
 04 42 04 70 53

Dimanche 20 Novembre
 Frances - St Zacharie
 04 42 72 91 06

Dimanche 4 Décembre
 Gilibert - Le Plein Sud
 04 42 82 72 72

Dimanche 18 Décembre
 Lelan - La Destrousse
 04 42 04 80 30



Belcodénoises, Belcodénois,

La rentrée scolaire des enfants c'est le temps des soucis pour les parents, mais aussi des plaisirs d'une nouvelle année qui commence.

A Belcodène, la Municipalité facilite le plus possible ce moment important dans la vie des familles et des enseignants. Quand arrivent les premiers jours de septembre, les locaux de l'école sont fin prêts : durant l'été, l'entretien et les réparations nécessaires ont été effectués afin que la rentrée soit sereine pour les parents, les enfants et l'équipe enseignante.

Comme prévu, l'agrandissement de l'école est sur les rails, afin de pouvoir adjoindre au groupe scolaire existant une huitième classe et une salle réservée à l'informatique. La phase administrative suit son cours, le permis de construire a été déposé à la DDE, le document de consultation des entreprises rédigé et la mise en concurrence lancée. Après le choix des entreprises et le passage obligé au contrôle de légalité de la Préfecture, la phase de construction pourra démarrer. Les parents d'élèves et les enseignants ont été associés à la réalisation de ce projet qui permettra d'améliorer encore les conditions d'accueil et d'enseignement pour nos enfants et pour l'équipe enseignante.

Début septembre 2005, 180 petits Belcodénois ont repris le chemin de l'école, répartis en huit classes dont trois maternelles. Les tout-petits avaient parfois quelques sanglots en quittant leurs parents. Chez les plus grands, c'est avec joie que l'on retrouve les copains, une nouvelle classe et un nouveau maître ou une nouvelle maîtresse. Et c'est parti pour une nouvelle année scolaire.

Le Maire
Patrick Pin

Le Mot du Maire



La rentrée des classes 2005



Inaugurés au Centre de Loisirs Manaque et Coudoulet

Le parcours de santé et le 3^{ème} court de tennis sont opérationnels



De nombreux Belcodénois ont pu faire quelques foulées sur le nouveau parcours de santé, inauguré au mois de juin.

Sur une distance de 1,2 km, le parcours est jalonné de 10 étapes sportives, pour des exercices d'étirements et d'assouplissement.

Dans cette même politique d'investissement de travaux modérée, le 3^{ème} court de tennis a été inauguré en présence de joueurs professionnels : le Belcodénois Thomas Pasquet (1/6 au classement universitaire des Etats-Unis) et John Tivolle (classé - 30, 800^{ème} à l'ATP) ont échangé les premières balles, sous les applaudissements des nombreux amateurs.

Depuis la rentrée, La fréquentation du parcours de santé augmente. Les fidèles y ont déjà leurs habitudes. Chacun peut, en fonction de sa condition physique, entretenir sa forme, développer ses muscles ou faire disparaître ses bourrelets.





Bienvenue au nouveau boulanger

Belcodène accueille un nouveau boulanger : Christophe Casamento, son épouse Laétitia et leurs enfants Cédrick et Laura.

Toute la famille remercie les Belcodénois de leur accueil, dès le premier jour de l'ouverture du magasin. Notre nouveau boulanger vous sert du pain jusqu'à 19 h 30 en semaine et jusqu'à 13 h le dimanche. La boulangerie est fermée le dimanche après-midi et le lundi toute la journée.

Conseils Municipaux

Nous vous rappelons que l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie. Ne sont rapportés, ci-dessous, que les éléments principaux des délibérations importantes.

✕ Enseignement de la musique à l'école

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Vu la convention intervenue entre la Fédération Nationale des Centres Musicaux Ruraux et la Commune de Belcodène, relative à l'enseignement de la musique à l'école ;
Considérant qu'il y a lieu d'augmenter le nombre d'heures destinées à l'enseignement de la musique dans les classes enfantines et primaires de l'école ;
→ Décide de porter de 6 à 9 le nombre d'heures hebdomadaires d'enseignement de la musique à l'école communale de Belcodène.

✕ Agence postale communale de Belcodène

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Vu le protocole signé le 28 mai 2005 entre La Poste et l'Association des Maires de France concernant l'organisation des agences postales communales ;
→ Décide d'approuver la convention à intervenir entre La Poste et la Commune de Belcodène, relative à l'organisation de l'Agence Postale Communale de Belcodène et notamment à son équipement et à la formation de son personnel.

Ordures ménagères :

mise en place de nouveaux containers

Cet été de nouveaux quartiers ont bénéficié de la pose de réceptacles à ordures ménagères.

Dans un même temps, des containers supplémentaires ont été installés sur des sites déjà pourvus afin d'en supprimer les surcroûts de dépôts et faciliter la collecte.

Il est rappelé que l'utilisation de ces containers est strictement réservée aux ordures ménagères. Les végétaux ne doivent pas y être déposés pas plus que tout ce qui fait l'objet du tri sélectif. Malheureusement quelques sacs de feuilles sont encore trop fréquemment trouvés dans les ordures ménagères (en particulier le lundi).

Des Points d'Apport Volontaire (PAV) existent sur la Commune pour la collecte sélective du papier, du verre et des plastiques. La déchetterie de Valdonne reçoit également tout un éventail de déchets pouvant être recyclés ou valorisés. De plus, un ramassage des encombrants fonctionne sur la Commune sur simple inscription en Mairie. Le traitement des déchets n'est plus l'affaire de quelques-uns, c'est une participation citoyenne de tous.

Bâtiments communaux : la climatisation est installée

✕ **A l'agence postale** qui est exposée plein sud. Aussi bien pour l'employée que pour le public, toutes les opérations administratives peuvent se faire désormais dans la fraîcheur.

✕ **Au club des Anciens :** les Seniors qui se sont réunis durant la canicule de l'été ont apprécié le confort de leur salle climatisée.

✕ **A la Bibliothèque Municipale :** c'est sous une verrière rafraîchie que les Belcodénois peuvent s'adonner à la lecture. Le matériel informatique est lui aussi préservé des trop fortes chaleurs.

L'été des jeunes Belcodénois

Au Centre Aéré



Durant les deux mois d'été, l'association Léo Lagrange a accueilli les enfants de 4 à 13 ans au centre de loisirs Manaque et Coudoulet.

Malgré une fréquentation en baisse par rapport à l'an dernier, les enfants ont apprécié le programme des animations qui leur était proposé : bowling, plage, piscine, poney, golf, aqualand, ferme animalière, cinéma, ainsi que des activités manuelles et des jeux de cartes.

Bivouacs, sorties mer et cinéma ont été des activités mises en place en commun avec le Centre de La Destrousse.

Les enfants du centre Aéré ont présenté le spectacle de fin de saison, dont l'action se déroulait à "Fort Fort Belco" avec la princesse Cunégonde, le paysan Romain le terrible et Quentin le gardien du fort. Sous les applaudissements des parents, les animateurs, Coralie, Benjamin, mélodie et Walter, ont interprété une dernière chanson clôturant un été d'activités au Centre Aéré.

Du côté de l'Espace Jeunes

Les 11/17 ans ne sont pas restés sans rien faire : plongée sous-marine, bowling, spéléologie, accrobranche étaient au programme, sans oublier les soirées ciné, billard, baby-foot, à la salle de l'Ensoléiado.

Une journée détente à La Ciotat

Merci au car des plages qui, tous les mercredis de juillet et d'août, a pu assurer gratuitement la navette entre Belcodène et La Ciotat. Plus de 55 Belcodénois se retrouvaient au départ pour une journée de baignade, bronzage et autres... Les enfants inscrits au Centre Aéré Léo Lagrange ont pu eux aussi bénéficier des plaisirs de la plage.

Les rendez-vous du Père Noël en décembre 2005

C'est à l'Ensoléiado que le Père Noël donne rendez-vous aux Belcodénois

Pour les enfants de Belcodène

Le Père Noël sera sur la Commune le samedi 17 décembre 2005.

Il viendra à l'Ensoléiado à 10 h en calèche pour offrir cadeaux et goûters aux plus petits, nés entre le 1er janvier 2000 et le 31 décembre 2005.

A 14h, un spectacle est prévu, toujours à l'Ensoléiado, pour les plus grands, nés entre le 1er janvier 1995 et le 31 décembre 1999, suivi de la distribution des cadeaux et des goûters.

D'ici là, soyez sages, le Père Noël vous regarde...

Et pour qu'il n'oublie aucun petits Belcodénois, les enfants non inscrits les années précédentes devront présenter leur livret de famille en Mairie qui transmettra au Père Noël.

Pour les anciens de Belcodène

La Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) invitent les plus de 65 ans et leurs conjoints à fêter Noël au cours d'une journée récréative le **samedi 10 décembre 2005 à partir de 11 h 30** à l'Ensoléiado.

Cette journée débutera par un repas convivial, puis place sera faite à la musique, aux chansons et à la danse. Au cours de l'après-midi, Monsieur le Maire aura le plaisir de remettre à chacun le traditionnel colis de fin d'année.

Les personnes ayant atteint leur 65^{ème} anniversaire et non inscrites les années précédentes sont invitées à se faire connaître en Mairie afin que personne ne soit oublié.

La Prévention Routière à l'école primaire de Belcodène

Les épreuves de bonne conduite organisées par la Prévention Routière se sont déroulées en présence du gendarme Patrick Thion de la brigade motorisée d'Aubagne et du gendarme adjoint Olivier Duny de la brigade territoriale de Marseille-Centre.

Après la théorie du matin, la mise en application s'effectuait l'après-midi sur la piste d'éducation routière installée sur le stade de l'école, avec ses panneaux d'interdiction ou d'obligation. Cette épreuve pratique a permis de départager les candidats.

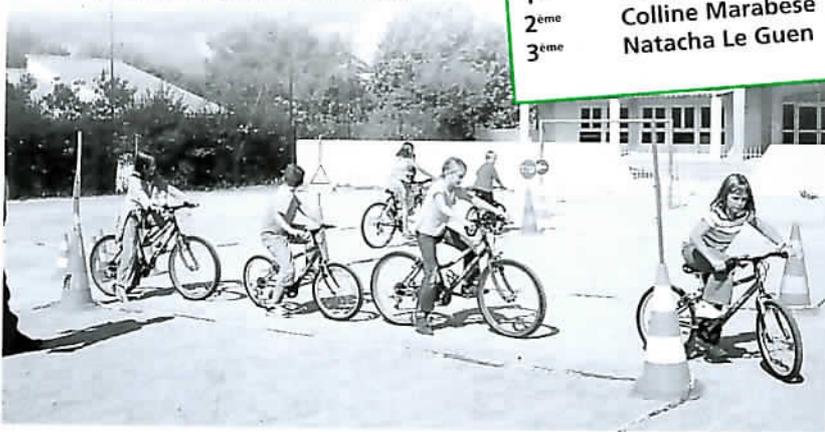
Accompagnés par les gendarmes, Joseph Melicucci, policier municipal, et Evelyne Coqueran, correspondante municipale de la Prévention Routière, clôturaient cette journée éducative par une remise de prix : pour les trois premiers de chaque classe,

une parure de stylo ainsi qu'une coupe pour le premier. Le gendarme Thion offrait également un kit d'éclairage pour vélo au premier candidat.

Le palmarès

Classe de CM1 de Mme Pardigon
 1^{ère} Pauline Kehiayan
 2^{ème} Colline Marabese
 3^{ème} Natacha Le Guen

Classe de CM2 de M. Bellegarde
 1^{ère} Nolwen Alberti
 2^{ème} Marion Marchand
 3^{ème} Nathan Basset



Les spectacles à Belcodène



La saison culturelle 2005/2006 a débuté avec deux pièces de théâtre, "Le voyageur sans bagage", un classique de Jean Anouilh le 8 octobre et "Le Père Noël est une ordure", la célèbre pièce de café théâtre créée par la troupe du Splendid le 22 octobre.



Calendrier 2005/2006

Avec la participation du Conseil Général des Bouches-du-Rhône dans le cadre du dispositif Saison 13

Humour

26 novembre 2005

21 h

"Sketchenstock"

Ce spectacle remplace le spectacle "La menteuse" initialement prévu.



Musique Tzigane

Musique tzigane

4 février 2006

21 h

"Nomadeus"



Concert / Danse

Concert / Danse

8 avril 2006

21 h

"Country road"



Gospel

7 janvier 2006

21 h

"Ray Charles back'in town"



Humour

18 mars 2006

221 h

"Les bonimenteurs"



Concert

13 mai 2006

21 h

"Funny parade"



Renseignements et réservations : 04 42 70 60 54

Association des Parents

X Une saga africaine pour la fête de l'école

Le spectacle de fin d'année, présenté aux parents et amis en juin 2005, a mis l'Afrique à l'honneur : tribus, animaux, tam-tam, djembés, touaregs, danses du ventre, tout un voyage à travers ce continent. Tous les enfants ont défilé dans une grande parade dans la cour de l'école.



Après le spectacle, place aux jeux !! Et c'est sur la place de l'Ensoléiado que la kermesse, organisée par les parents d'élèves a attiré les enfants. Jeux de massacre, pêche miraculeuse, jeux gourmands, grande animation sur la place où flottait une bonne odeur de grillades.



X Conseil local de la FCPE

L'assemblée générale du conseil local de la FCPE s'est tenue le mardi 13 septembre 2005 à 18 h 30, salle de l'Ensoléiado. Au cours de cette réunion, une présentation de l'association et de ses actions a été faite aux nouveaux parents suivie du bilan financier et moral de l'année écoulée.

Un nouveau bureau a été élu :

■ Présidente :	Chantal Géronimi
■ Vice-Président :	Hugues Bonnetain
■ Secrétaire :	Corinne Vadon
■ Trésorière :	Sandrine Texier

Des candidatures pour les élections des représentants au conseil d'école ont été recueillies. Ces élections ont eu lieu le 15 octobre 2005.

d'Elèves FCPE

Marchons vers l'École

Face au succès et à la convivialité de la première manifestation "Marchons vers l'école de Belcodène", le samedi 2 avril 2005, les parents d'élèves de l'école de Belcodène, soutenus par la Municipalité, les enseignants et les différentes associations (Belcodène Environnement, Société de Chasse, Club des Anciens, Comité des Fêtes) ont renouvelé cette manifestation le samedi 8 octobre 2005 à l'occasion de la semaine internationale "Marchons vers l'école" qui s'est déroulée du 3 au 8 octobre 2005. 99 communes en région PACA ont participé à cette opération.

Mais pourquoi marche-t-on ?

Ce jour-là, les parents, les enfants, le personnel enseignant se rendent à l'école à pied pour plusieurs raisons :

- Limiter l'engorgement automobile à proximité de l'école

- Montrer qu'il est possible de se déplacer à pied sur de petits trajets

- Améliorer la santé des enfants : s'il y a moins de voitures, il y a moins de pollution et donc moins de problèmes respiratoires (asthmes, allergies,...). La marche à pied permet une activité physique qui améliore la santé et favorise le niveau d'attention en classe

- Apprendre aux enfants les règles de la sécurité routière et développer ainsi leur autonomie

- Renforcer le sentiment d'appartenance à la commune et créer la convivialité et le rapprochement entre parents, élèves, instituteurs et autres acteurs

- Détecter les défauts des accès piétons et cyclistes utilisés pour se rendre à l'école, les améliorer ou les modifier



Et tout simplement par plaisir !

Lutter contre l'obésité infantile

On parle d'une véritable épidémie à travers le monde... En moins de 3 ans (1997/2000), 650 000 nouveaux cas d'obésité ont été recensés en France. La même tendance s'observe dans la plupart des pays du monde.

Elle touche aussi les enfants : phénomène préoccupant, l'obésité infantile grimpe en flèche.

On connaît les risques graves liés à cette pathologie : de la mise à l'écart de l'enfant aux risques "somatiques" à court terme (hypertension, problèmes articulaires, troubles du sommeil,...).

Tel est le constat. Cette progression de l'obésité est-elle inéluctable ? Nous pensons qu'une action est possible ; elle passe par :

- l'information de tous,

- des règles simples dans le domaine de l'alimentation (à domicile et en restauration collective),

- une lutte contre la sédentarité.

Le Cercle de Réflexion sur l'Environnement de Belcodène vous proposera une réunion sur le thème de l'alimentation mi-novembre. Un affichage vous informera.

Au cours de cette réunion, des informations seront apportées par un scientifique et un débat citoyen pourra s'engager permettant un échange de points de vue.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Jeanine Ratouchniak au 04 42 70 61 93

Comité des Fêtes

Le terrain de boules s'enflamme pour la Saint Jean

Avant de danser toute la nuit, les flammes ont dansé sur le jeu de boules. Tour à tour, se tenant par la main, le public sautait au-dessus du feu à grandes foulées. Tel était le contrat pour exaucer son vœu !

La fête continuait toute la nuit sur la piste de danse installée sur la place de l'Ensoléïado. Audrey et Antoine se sont déchaînés sur la scène s'associant aux animateurs durant une bonne partie de la soirée. Ainsi jeunes et moins jeunes étaient réunis pour faire la fête toute la nuit !!



Festivités du 14 juillet

Révolution festive ou festivités révolutionnaires, toujours est-il que le village a vécu pendant quatre jours consécutifs au rythme des manifestations organisées par le Comité des Fêtes avec le soutien et la participation de la Municipalité.

La traditionnelle paella demeure l'événement incontournable de la soirée du 13 juillet, suivie du bal populaire et de la retraite aux flambeaux avec les enfants. Cette année, des lampions lumineux ont guidé les enfants autour du village.

Les concours de boules ont attiré de nombreuses équipes. Malgré quelques parties acharnées, parfois interminables, la sportivité est restée de mise, l'analyse finale de la partie se passant bien souvent autour du verre de l'amitié.

Après une soirée loto, organisée en plein air, l'apéritif musette a clôturé ces jours de festivités autour de l'anchoïade. Une dernière soirée pour danser,... et les amateurs ne s'en sont pas privés.

Jean-Pierre Fabre et toute l'équipe du Comité des Fêtes remercient tous les bénévoles qui ont participé à l'installation, à l'organisation ainsi que les membres du CCFE qui ont assuré la sécurité durant les différentes manifestations.



Rentrée associative avec la brocante de septembre



Plus de 70 exposants ont permis aux chineurs d'arpenter les allées, de la place St Eloi jusqu'au stade, à la recherche de l'objet rare qui trouvera sa place dans un nouveau décor.



Un mariage au Comité des Fêtes !

Il aura fallu 18 ans de réflexion pour que Valérie et Thierry Léandro concrétisent leurs années de vie commune et se disent enfin oui devant Monsieur le Maire. Ces années ont permis, certes, de prendre une décision mûrement réfléchie. Fanny, leur fille de 15 ans, était très heureuse de participer pleinement au mariage de ses parents et de profiter de cette fête. Valérie et Thierry participent activement à la vie associative de leur commune. Ils sont tous deux membres du Comité des Fêtes de Belcodène depuis plusieurs années : Valérie gère le dossier brocante - vide-grenier, Thierry fait partie des membres du bureau. Toutes nos félicitations aux nouveaux mariés !



Association Familiale de Belcodène (AFB)

La 12^{ème} Bourse aux vêtements de 0 à 16 ans, jouets, matériel de puériculture, aura lieu le samedi 5 novembre 2005 à la Salle du Temps Libre.

L'objectif est de rendre service aux familles et aux futures mamans.

Le matin, chaque déposant apporte ce qu'il veut vendre de 8 h 30 à 12 h. Les bénévoles enregistrent ces dépôts et les rangent. La salle des fêtes se transforme alors en magasin. La vente a lieu l'après-midi de 13 h à 17 h.

Souvent, les habitués trouvent là de bons produits, des articles de marque et une bonne organisation. C'est aussi une occasion de rencontres.

Ce type de manifestation fonctionne avec des bénévoles, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour préparer la prochaine.

Il existe également un club de lecture le jeudi après-midi toutes les six semaines, chez une adhérente, où nous présentons des livres que nous avons appréciés et que nous pouvons échanger.

Pour tout renseignement, contactez Laurence Philizor au 04 42 70 65 54

Association des Anciens

en juin

La saison s'était terminée par la sortie à Port-Saint-Louis-du-Rhône et la visite d'une conserverie de sardines.

Emmitouflés dans une tenue très "clean", nous avons arpenté chaque secteur de préparation avec une attention sérieuse et avons écouté les explications des responsables comme de gentils écoliers. Etonnant ce que l'on fait subir à nos sardines dans les boîtes !! C'était très intéressant.

en septembre

La reprise a eu lieu le 8 septembre avec encore un programme chargé.

Le 28 septembre, nous avons participé à la journée de notre Conseiller Général au Château Davignon. Après une chasse aux moustiques et une protection adéquate, nous avons pu pleinement jouir de cette belle journée. Nous avons dégusté une délicieuse paella et, sous un magnifique soleil, nous avons fait la fête.

en octobre

Le mercredi 5 octobre, un grand jour pour les boulistes du secteur Aubagne / Allauch. Cette année, c'est sur notre territoire qu'avait lieu cette rencontre très conviviale. 37 équipes représentées, 8 équipes de notre village. Après la défaite à la finale des consolantes, une équipe a passé le cap des éliminatoires et a affronté le 19 octobre, les autres qualifiés pour la finale départementale à l'étang des Aulnes.

Le 6 octobre, c'était la journée "Coquillages" à Bouzigues. Il n'est plus nécessaire d'en vanter les mérites. La participation massive des amateurs nous en a apporté la preuve. Visite de la cave de Frontignan le matin, avec dégustation... le retour dans le car a été très animé.

Les 14, 15 et 16 octobre, c'était les journées "vente de brioches" au bénéfice de l'association Arc-en-Ciel pour les handicapés. Comme tous les ans, les Belcodénois se sont montrés généreux en achetant ces "brioches du cœur" confectionnées par notre boulanger.



Le 20 octobre, une journée très importante pour la chorale du club ; avec le concours de l'Entraide Solidarité 13, nous avons enregistré un CD dont le bénéfice de la vente ira à l'association "Enfance et Partage" pour donner un véritable Noël aux enfants déshérités. Sur ce CD, 13 chants de Noël par 13 chorales du département 13. Nos parrains pour le lancement sont les Gipsy King qui nous recevront dans leur restaurant pour la promotion du CD. Le prix est de 15 €, et les personnes intéressées peuvent se le procurer auprès des responsables du club le jeudi après-midi.

Le 27 octobre, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône et l'Entraide Solidarité 13 ont offert à tous les bénévoles du département un après-midi récréatif.

en novembre

Le 3 novembre aura lieu l'assemblée générale de notre association. Comme tous les ans, ce jour-là, nous renouvellerons les cartes, accueillerons les personnes désireuses de nous retrouver. La carte de l'Entraide Solidarité 13 est à 10 €, celle du club à 8 €.

Notre loto se déroulera le 26 novembre 2005 à la Maison du temps Libre.

Du 28 novembre au 2 décembre, une exposition des travaux effectués par les adhérents aura lieu sur Marseille et Belcodène à la salle de l'Ensoléiado. La vente de certaines œuvres ira au profit du Téléthon.

Chers amis, à vos aiguilles et pinces, montrez vos dons artistiques. Le vernissage de l'exposition aura lieu le vendredi 2 décembre à 18 h à la salle de l'Ensoéliado.



Le 8 décembre, nous irons au Dôme applaudir le spectacle de "La Veuve Joyeuse".

Le 15 décembre aura lieu le repas de Noël du Club.

Déjà pour janvier 2006, le 26, nous irons à l'étang des Aulnes pour une journée de Noël russe avec danses et chants.

Mais ceci... c'est pour l'an prochain ! à suivre...

Cercle du Progrès

Cette année, l'aïoli monstre du 14 août a réuni 130 personnes. Le repas s'est déroulé dans une chaleureuse ambiance malgré un mistral soufflant toute la nuit. C'est le groupe "Music and Light" qui réchauffait l'ambiance toute la soirée.



Le week-end s'est clôturé par le Challenge de la Municipalité qui a réuni plus de 30 équipes. L'équipe gagnante était celle de Roger Michel contre Jean-Pierre Fabre et Patrick Dusson.

Nous vous rappelons que la cotisation annuelle du cercle est de 10 €.

à partir du 6 novembre

Loto tous les dimanches à 17 h 30

Nombreux lots : 1/2 agneau, champagnes, gâteaux, vin, lots de viande,...

Prix du carton : 2 €



Société de Chasse

Assemblée générale

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 22 janvier 2005, le rapport moral fait état des principaux points suivants :

■ Les lâchers de petit gibier sont maintenus une fois par mois.

■ Il est interdit de chasser les mardis et jeudis pendant les quatre premières semaines qui suivent l'ouverture générale. Les battues au gros gibier sont maintenues le jeudi aux dates prévues.

■ Les prises sont limitées à deux pièces par jour et par chasseur. Cette limitation concerne la perdrix, les lapins et les faisans pendant toute la saison de chasse.

■ La société de Chasse remercie la Municipalité de lui avoir attribué une subvention exceptionnelle pour l'achat d'un tracteur agricole.

■ A l'unanimité, il a été décidé de reconduire la "Journée des Seniors". Les rapports moral et financier ont été adoptés à l'unanimité.



X Fédération Départementale des Chasseurs des Bouches-du-Rhône

La totalité du conseil d'administration a été élue, avec à sa tête en tant que président Joseph Conde et Louis Long comme vice-président.



La Société de Chasse de Belcodène s'en félicite et souhaite aux nouveaux élus bon courage pour la tâche qui les attend. Lors de l'assemblée générale de la fédération, le 28 mai 2005, 17 "cassaires" ont été mis à l'honneur. Parmi eux, notre trésorier, Jean-Claude Saure, pour ses 24 années de bons et loyaux services rendus à la Société de Chasse de Belcodène. Une première, cette année, les épreuves théoriques du permis de chasse se sont déroulées au Centre de Loisirs Manaque et Coudoulet. 150 candidats se sont présentés à l'examen. Nous remercions la Municipalité qui a mis à disposition la salle pour les accueillir.



Battues aux sangliers

L'accent est mis sur la sécurité. Un rappel des règles de sécurité est fait avant chaque battue. Des panneaux "Battues en cours, tir au grand gibier" sont mis en place afin de signaler et délimiter les zones de battue. Le port du gilet fluo est obligatoire.

La première battue de la saison s'est déroulée le lundi 15 août, au cours de laquelle, un sanglier de 80 kg a été abattu. Le lundi 27 août, tous les participants se sont réunis autour d'une table pour en déguster la chair. Un remerciement particulier aux cuisiniers.



X Ouverture de la saison 2005/2006

L'ouverture de la chasse a été fort convenable, le petit gibier ne manquait pas. Nous remercions les membres de la commission qui ont veillé tout au long de cet été particulièrement sec à ce que les animaux puissent trouver de la nourriture, ainsi que le CCFF pour son aide au ravitaillement des abreuvoirs.

Tennis-Club de Belcodène (TCB)



Le deuxième événement important a été, bien sûr, la réalisation du 3^{ème} court de tennis par la Mairie et l'inauguration conjointe avec le parcours de santé qui fait de "Manaque et Coudoulet" un site exceptionnel pour le sport et la détente. Nous remercions M. le Maire et toute l'équipe municipale pour ces réalisations.

Le 3^{ème} court était indispensable pour le développement du TCB qui peut maintenant, au travers du tennis, faire rayonner notre beau village à travers tout le département. Mais encore fallait-il que nous ayons des équipes bien entraînées pour participer aux diverses compétitions régionales. Cela implique une formation de qualité. Elle est dispensée depuis des années par notre "prof" **Charlotte Liagre** dont tous les efforts ont été récompensés cette année par l'obtention de son Brevet d'Etat. Alors **félicitation** à **Charlotte** et, en même temps, à l'ensemble des équipes pour leur participation et leurs résultats.



Cette année, le TCB a engagé une équipe au Tournoi des Cantons, 2 équipes de jeunes, une équipe Vétérans Hommes, une équipe Senior Femme et une Senior Homme. Ceci nous a permis de recevoir à Belcodène, des équipes des 4 coins du département, et qui, à chaque fois, ont été impressionnées par la beauté et la qualité du site et par l'accueil.

La saison 2006 démarre sur les chapeaux de roues. Le 3^{ème} court nous a permis d'engager 2 équipes au Tournoi des Cantons.

Si le tennis vous intéresse, si vous voulez encourager les équipes (les matchs ont lieu en général le dimanche matin) ou participer aux différentes manifestations, vous pouvez contacter un des membres du bureau ou vous adresser à la Bibliothèque auprès de Marie-Claude Limouzy. Vous pouvez aussi trouver toutes les informations concernant le TCB sur notre panneau d'affichage à côté des courts de tennis.

Le samedi 12 novembre 2005, le TCB organise une **soirée choucroute**. Si vous aimez bien manger et si ça vous intéresse, pensez à vous inscrire au plus vite à la Bibliothèque... les places sont limitées.

Pensez à renouveler votre cotisation car les puces seront obsolètes à compter du **31 octobre 2005**.

Le 3 décembre 2005, le TCB et les associations intéressées de la Commune organisent le **2^{ème} Téléthon** avec, entre autres initiatives, le Festival des Soupes. Les cuisiniers (ères) sont invités à se renseigner et à s'inscrire à la Bibliothèque.

2005, une année exceptionnelle

L'année 2005, marquée par de nombreux événements, aura été un bon cru pour le TCB. En commençant par l'organisation du 1^{er} Téléthon de Belcodène qui marque, nous l'espérons, le début d'une longue série.



Une nouvelle ligne de bus à Belcodène



Une ligne régulière de bus est d'ores et déjà mise en place par le SITCA à la demande des élus de Belcodène siégeant à ce syndicat Intercommunal des Transports des Cantons d'Aubagne et Roquevaire.



Il est donc possible, dès à présent, d'aller de Belcodène à Aubagne (en passant par La Bouilladisse) par l'autoroute avec la nouvelle ligne n° 25.

Les horaires ont été étudiés pour permettre d'utiliser les transports en commun pour aller travailler à Aubagne ou Marseille.

Dans le cadre de la semaine des transports, un point d'accueil et d'information s'était installé, à la sortie de l'école primaire, pour informer le public de la mise en service de ce nouveau moyen de transport public.

Avec pour slogan, "prenez le temps des transports publics", le minibus de 20 places, 10 assises et 10 debouts, stationnait sur le parking. Patrick Pin, maire de Belcodène, et quelques élus, s'étaient joints aux représentants des transports autobus aubagnais qui renseignaient les futurs usagers sur le fonctionnement, les tarifs, les horaires, les correspondances etc..

Cette ligne de bus fonctionne du lundi au vendredi. Actuellement deux horaires sont prévus le matin (6 h 25 et 7 h 45), au départ de l'arrêt de bus de la poste. Les horaires détaillés sont disponibles en mairie ou au n° vert **0800 10 52 80**.

Que ce soit pour diverses motivations, dans un souci d'économie, ou de problème de pollution des véhicules, d'environnement ou de qualité de vie, les informations, débats et démonstrations ont intéressé de nombreux usagers belcodénois à l'occasion de cette semaine des transports.

Bref historique des transports en commun à Belcodène

- Fin 1998 Suppression de la ligne régulière de cars privés Aups/Marseille passant par Belcodène
- 2000 Mise en place d'une navette régulière reliant Belcodène, La Bouilladisse et Peypin à Pont de Joux
- 2001 Adhésion de la Commune de Belcodène au SITCA qui met en fonctionnement la ligne n° 19 dite "Bus à dispo" qui remplace la navette précédente

Voici les horaires de la ligne n° 25

Belcodène ➔ Aubagne

Belcodène La Poste	La Bouilladisse Passage à niveau	Aubagne Pôle d'échange
6 h 25	6 h 35 6 h 40	7 h 00
7 h 45	7 h 55 8 h 00	8 h 30

Aubagne ➔ Belcodène

Aubagne Pôle d'échange	La Bouilladisse Passage à niveau	Belcodène La Poste
17 h 40 19 h 05	18 h 10 19 h 25	18 h 20 19 h 35

La ligne 19 du "Bus à dispo" reste opérationnelle dans les mêmes conditions que jusqu'à présent, aux horaires suivants, qui sont appelés à être modifiés à court terme pour être des compléments intéressants de la nouvelle ligne régulière n°25

Belcodène	➔	Pont de Joux
14 h 50		15 h 05
Pont de Joux	➔	Belcodène
12 h 15 18 h 40		12 h 35 19 h 00

Responsable de la publication : Patrick PIN - Coordination : Commission Municipale Informations

Conception et réalisation : Cn'C - 04 42 58 95 00